

PERSONNELS DE L'UPJV

Demande de création graphique (supports de communication : affiche, programme, livret, etc.)

[Accueil](#) > [Communication](#)

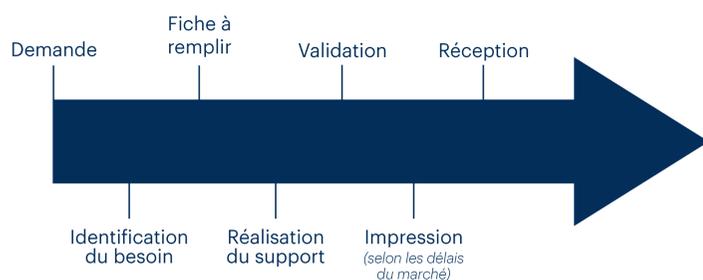
Pour travailler de façon optimale à la valorisation de l'UPJV, la Direction de la communication a mis en place une procédure de création graphique, utile à tout demandeur.

L'objectif : permettre à chacune et chacun de disposer, à terme, de créations graphiques professionnelles et de qualité.

Comment ? En identifiant clairement et correctement les informations importantes tout en ne dévalorisant pas et compromettant pas l'image de l'université.

Faites votre demande auprès de com.graphisme@u-picardie.fr

Une fiche à remplir par vos soins et utile à votre besoin vous sera envoyée en retour.



Veillez consulter le document "Procédure de création graphique UPJV" ci-dessous.

Télécharger

[Procédure de création graphique UPJV – \(608 ko, PDF\)](#)
